



Département de l'Aude

COMMUNE DE LAURAC

Séance du 09 avril 2025

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 27/03/2025 <i>L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Yolande STEENKESTE</i>
Présents : 11	Présents : Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER
Votants: 11	
Pour: 10	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 1	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Marielle ZANDVLIET

Objet: SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - 2025_DE_005

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année liste le montant des subventions accordées aux différentes associations est annexée aux documents budgétaires et qu'il convient de l'approuver;

L'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé compte 65748 donne lieu à une délibération distincte du vote du budget (article L.2311-7 du code général des collectivités territoriales).

La répartition de l'enveloppe budgétaire affectée au compte 65748 pour l'exercice 2025, représente un montant de 3 675.00 €.

La répartition est proposée en annexe du budget soit :

- Association diocésaine de carcassonne	100.00
- Foyer sociaux éducatif Bram (Collège)	150.00
- Association parents élèves Villasavary (école)	225.00
- Les Pounpils Villasavary	100.00
- Sapeur pompier Bram	200.00
- Sport Culture et loisirs Laurac	2 500.00
- Sté Communale de Chasse Laurac	400.00

LE CONSEIL MUNICIPAL

AGEDI Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2025 011-211101969-20250409-2025_DE_005-DE

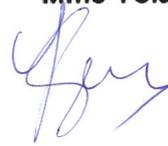
après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

APPROUVE la répartition proposée à l'enveloppe budgétaire affectée au compte 65748 pour l'exercice 2025 , pour un montant de 3 675.00 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire

Mme Yolande STEENKESTE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture

AGEDI Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2025 011-211101969-20250409-2025_DE_005-DE